

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT  
POLITIQUE DE REMBOURSEMENT POUR LE HOCKEY MINEUR, LE PATIN ARTISTIQUE, LA  
NATATION, LA GYMNASTIQUE ET LE SOCCER.**

**Documents à fournir obligatoirement. Vous devez remplir la demande de renseignements au complet sans quoi la demande ne sera pas traitée.**

1. Preuve de résidence (permis de conduire, compte de taxes ou autres)
2. Original du reçu d'inscription de l'activité ou la facture

**Renseignements obligatoires à compléter**

Activité : \_\_\_\_\_

Ville offrant l'activité : \_\_\_\_\_ Session ou saison : \_\_\_\_\_

Tarif résident : \_\_\_\_\_ Tarif non résident : \_\_\_\_\_

Nom du participant : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Catégorie : \_\_\_\_\_

Nom de la personne qui demande le remboursement : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Je soussigné, \_\_\_\_\_ atteste que tous les renseignements contenus dans ce formulaire sont véridiques et j'atteste fournir tous les documents originaux nécessaires demandés afin que ma requête soit traitée.

Et j'ai signé, à Piedmont, ce \_\_\_\_\_ (date)

\_\_\_\_\_  
(Signature)

La Municipalité de Piedmont s'engage à rembourser la différence du coût d'inscription entre le tarif résident et le tarif non résident jusqu'à un maximum de 150 \$ par enfant, par année. Ces activités doivent être offertes par une ville. **La demande de remboursement doit être effectuée dans un délai maximal de trente jours suivant la date de fin de l'activité.**